



**MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Juin 2023

Bilan ministériel de la formation



Année 2022

*Direction des Ressources Humaines
Service du développement professionnel et des conditions de travail
Sous-direction de la formation, des compétences et des qualifications*

SOMMAIRE

1 - ÉDITORIAL.....	3
2 - MODALITÉS D'ÉLABORATION DES STATISTIQUES 2022.....	4
3 - LES MOYENS ALLOUÉS À LA FORMATION.....	5
3.1 - Les moyens en personnel dédiés à la formation.....	5
3.1.1 - Répartition par service et par catégorie.....	5
3.1.2 - Répartition par sexe.....	6
3.1.3 - Personnel dédié à la formation dans les écoles.....	7
3.2 - Les formateurs internes.....	7
3.2.1 - Nombre de formateurs internes et pyramide des âges.....	7
3.2.2 - Évolution du nombre de formateurs internes	8
3.2.3 - Activité des formateurs internes en 2022.....	9
3.3 - Les moyens budgétaires.....	10
3.3.1 - Crédits dédiés à la formation.....	11
3.3.2 - Subventions allouées aux écoles.....	12
4 - LA FORMATION PRODUITE.....	12
4.1 - La formation produite par le CMVRH.....	12
4.1.1 - Nombre total de stagiaires et de journées stagiaires au CMVRH.....	13
4.1.2 - Typologie des stagiaires du CMVRH.....	14
4.2 - La formation produite par les services locaux.....	15
5 - LA FORMATION REÇUE.....	16
5.1 - La formation statutaire et professionnelle continue reçue.....	16
5.1.1 - Nombre d'agents formés en formation statutaire et professionnelle continue.....	16
5.1.2 - Taux d'accès à la formation.....	17
5.2 - La formation statutaire reçue.....	19
5.2.1 - La formation initiale diplômante.....	19
5.2.2 - La formation post-recrutement.....	20
5.3 - La formation professionnelle continue reçue.....	20
5.3.1 - La formation professionnelle continue reçue dans les écoles.....	20
5.3.2 - Détails de la formation professionnelle continue et des préparations aux examens et concours (PEC) reçues.....	21
5.3.3 - La formation professionnelle continue reçue, ventilée par domaine.....	23
5.4 - Les autres formations professionnelles reçues.....	26
5.4.1 - Le compte personnel de formation (CPF).....	26
5.4.2 - Le congé de formation professionnelle (CFP).....	28
5.4.3 - Le bilan de compétences.....	28
5.4.4 - Les formations relatives aux travailleurs en situation de handicap.....	29
6- Annexe.....	30

1 - Éditorial

Le bilan ministériel de la formation 2022 a été élaboré avec l'intention de donner une vision synthétique et la plus complète possible de la formation continue ou statutaire développée au sein du pôle ministériel.

Le développement des compétences et la formation des agents constituent la pierre angulaire des politiques publiques portées par nos services dans un souci de transition écologique et, à ce titre, revêtent un enjeu majeur.

Ainsi, la diversité de l'offre de formation et de ses acteurs constituent de véritables atouts pour la réussite des actions publiques menées tant au niveau ministériel qu'interministériel grâce à une meilleure professionnalisation des agents.

L'année 2022 a été marquée par la sensibilisation des encadrants à la lutte contre les discriminations dans un souci d'une meilleure acculturation managériale ministérielle commune, en application du Protocole "Lutte contre les discriminations et les haines" du 23 février 2022.

Je souhaite que ce bilan favorise la mise en visibilité de toute l'importance et de la place consacrées à la formation et au développement des compétences au sein de notre pôle ministériel.

Le directeur des ressources humaines

Jacques CLÉMENT

2 - Modalités d'élaboration des statistiques 2022

Le bilan de la formation au titre de l'année 2022 s'appuie sur le recueil des données des services du pôle ministériel (du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, du ministère de la transition énergétique et du secrétariat d'État chargé de la Mer ainsi que des directions départementales interministérielles (DDI) en charge de la mise en œuvre de leurs politiques) et des écoles (ENPC, ENTE, ENTPE, ENSAM).

L'enquête statistique sur la formation de l'année « N » débute en janvier de l'année « N+1 ». À cette date, le bureau du budget, de la réglementation et des statistiques de la formation (SG/DRH/FORCQ1) envoie aux services déconcentrés et d'administration centrale, sous format électronique, un lien vers l'application de remontée des statistiques informatiques de la formation (RéSIF).

Les données de l'année 2022, contenues dans ce bilan, sont établies sur la base des réponses de 132 services sur les 141 interrogés, ce qui représente un taux de réponse de 93,6%. Huit SGCD n'ont recensé aucune donnée et parmi les SGCD ayant complété l'application, 33 % d'entre eux ont saisi des données partielles. Il est constaté comme en 2020 et 2021, que les remontées provenant des Secrétariats généraux communs départementaux (SGCD) ont impacté la qualité des données.

Ces réponses sont enrichies des données des écoles pour la part des activités de formation dont elles assurent la maîtrise d'œuvre.

Les données de la direction générale de l'aviation civile (DGAC), qui émerge sur un budget annexe dit « BACEA », ne sont pas comprises dans le périmètre de ce bilan, qu'il s'agisse du budget ou des effectifs. De la même manière, les vacataires ne sont pas intégrés dans les effectifs du pôle ministériel. Sont recensés les agents du pôle ministériel et les formations dispensées par le pôle ministériel.

Le « Bilan ministériel de la formation – Année 2022 » est présenté à la commission ministérielle pour la formation professionnelle (CMFP) qui est une émanation du comité social d'administration ministériel.

Ce bilan permet ainsi de rendre compte aux représentants du personnel des moyens ministériels consacrés à la formation professionnelle initiale et continue.

Le document est ensuite mis en ligne dans le domaine « ressources humaines » du site intranet à l'adresse suivante :

http://intra.portail.e2.rie.gouv.fr/statistiques-de-la-formation-ministerielle-a17874.html?id_rub=2370

3 - Les moyens alloués à la formation

3.1 - Les moyens en personnel dédiés à la formation

Le périmètre des moyens en personnel pris en compte comprend :

Pour le Secrétariat général (SG) : le personnel affecté au réseau formation : la sous-direction de la formation, des compétences et des qualifications (FORCQ).

Cette sous-direction a 3 missions essentielles :

- piloter et animer la politique ministérielle de développement des compétences
- assurer la maîtrise d'ouvrage de formation pour le programme 217
- assister la direction du CMVRH dans le pilotage et la gestion du CMVRH, principal opérateur de développement des compétences du pôle ministériel.

Pour les directions d'administration centrale (DAC) : le personnel affecté à la formation au bureau des cabinets et dans les directions suivantes : CGDD, IGEDD, DGALN, DGPR, DGAMPA, DGEC, DGITM. Ces personnels assurent un rôle de maîtrise d'ouvrage de formation pour leurs programmes respectifs et secondairement, un rôle de maîtrise d'œuvre pour certaines formations.

Pour les services déconcentrés (SD) : les services « formation » issus des DIRM (directions interrégionales de la mer), des DIR (directions interdépartementales des routes), des DREAL, de la DRIHL (direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement), de la DRIEAT (direction régionale et interdépartementale de l'aménagement et des transports), des DEAL et de la DTAM (direction des territoires, de l'alimentation et de la mer de Saint-Pierre-et-Miquelon).

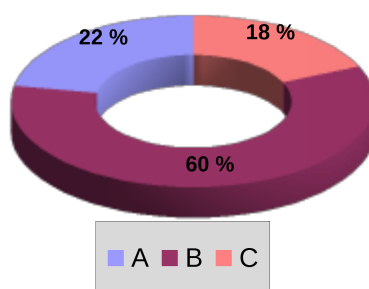
Le service à compétence nationale STRMTG, le service technique CETU sont recensés dans l'onglet « autres ».

Pour le CMVRH et les écoles : l'ensemble de leurs personnels dédiés à la formation.

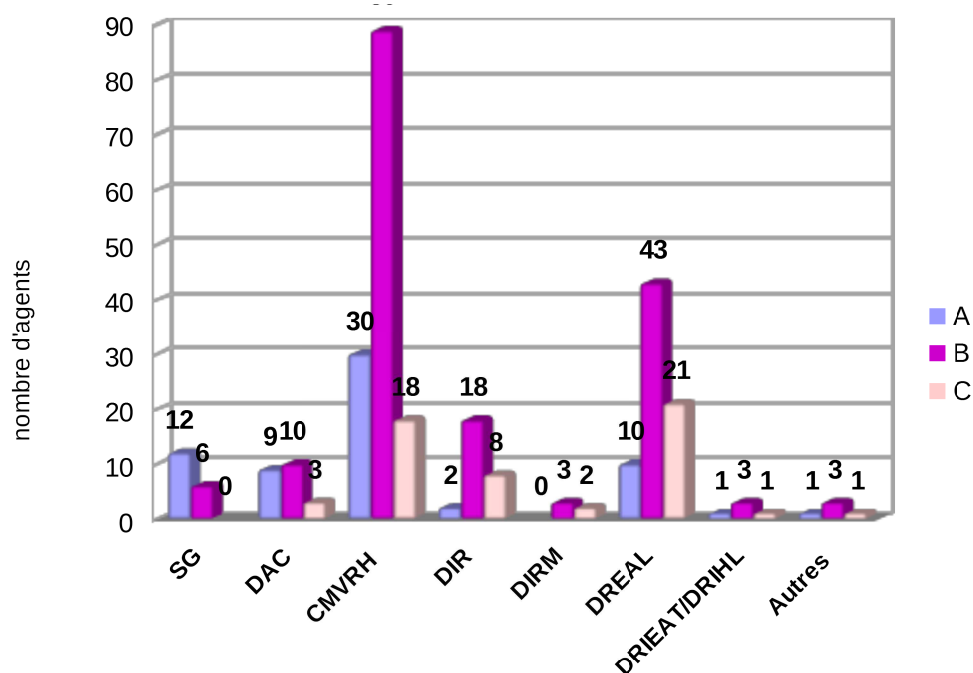
NB : certains agents ayant des missions de formation peuvent également avoir des attributions dépassant ce champ (recrutement par exemple).

3.1.1 - Répartition du nombre d'agents par service et par catégorie

Répartition par catégorie



• Par service

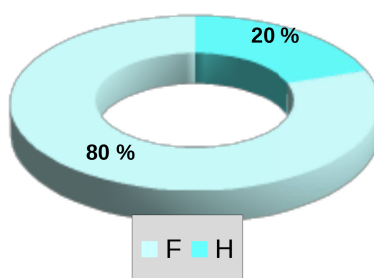


• Par catégorie

Année 2022				Type de service								
Catégorie		Sexe		SG	DAC	CMVRH	Autres	DIR	DIRM	DREAL	DRIEAT/ DRIHL	Total
A		F		8	6	15	0	2	0	10	1	42
		H		4	3	15	1	0	0	0	0	23
		Total		12	9	30	1	2	0	10	1	65
B		F		4	8	63	3	16	3	41	3	141
		H		2	2	26	0	2	0	2	0	34
		Total		6	10	89	3	18	3	43	3	175
C		F		0	3	17	1	7	2	20	1	51
		H		0	0	1	0	1	0	1	0	3
		Total		0	3	18	1	8	2	21	1	54
Total		F		12	17	95	4	25	5	71	5	234
		H		6	2	42	1	3	0	3	0	57
		Total		18	19	137	5	28	5	74	5	291

3.1.2 - Répartition par sexe

Répartition par sexe



La catégorie B reste majoritaire. Le pourcentage de femmes dans ces fonctions reste élevé : 80 %.

3.1.3 - Personnel dédié à la formation dans les écoles

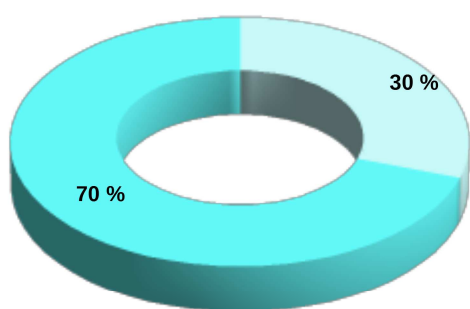
Agents dédiés à la formation		Nombre de formateurs/enseignants	
		Internes à l'école	Externes à l'école
ENPC	82	177	555
ENTPE	44	66	221
ENTE	33	16	356

3.2 - Les formateurs internes

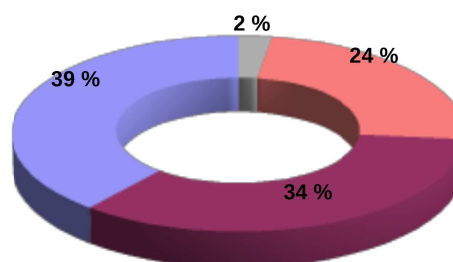
3.2.1 - Nombre de formateurs internes

Le formateur interne est un agent du pôle ministériel, reconnu dans sa spécialité et pour ses compétences pédagogiques, qui transmet ses connaissances et ses savoir-faire à un groupe ou à une personne, en vue d'atteindre les objectifs pédagogiques répondant à la commande du maître d'œuvre. Son intervention est accompagnée de la production de supports pédagogiques.

Année 2022		A	B	C	OPA	Total
Femmes		226	145	27	4	402
Hommes		292	307	293	29	921
Total		518	452	320	33	1 323



 Hommes  Femmes

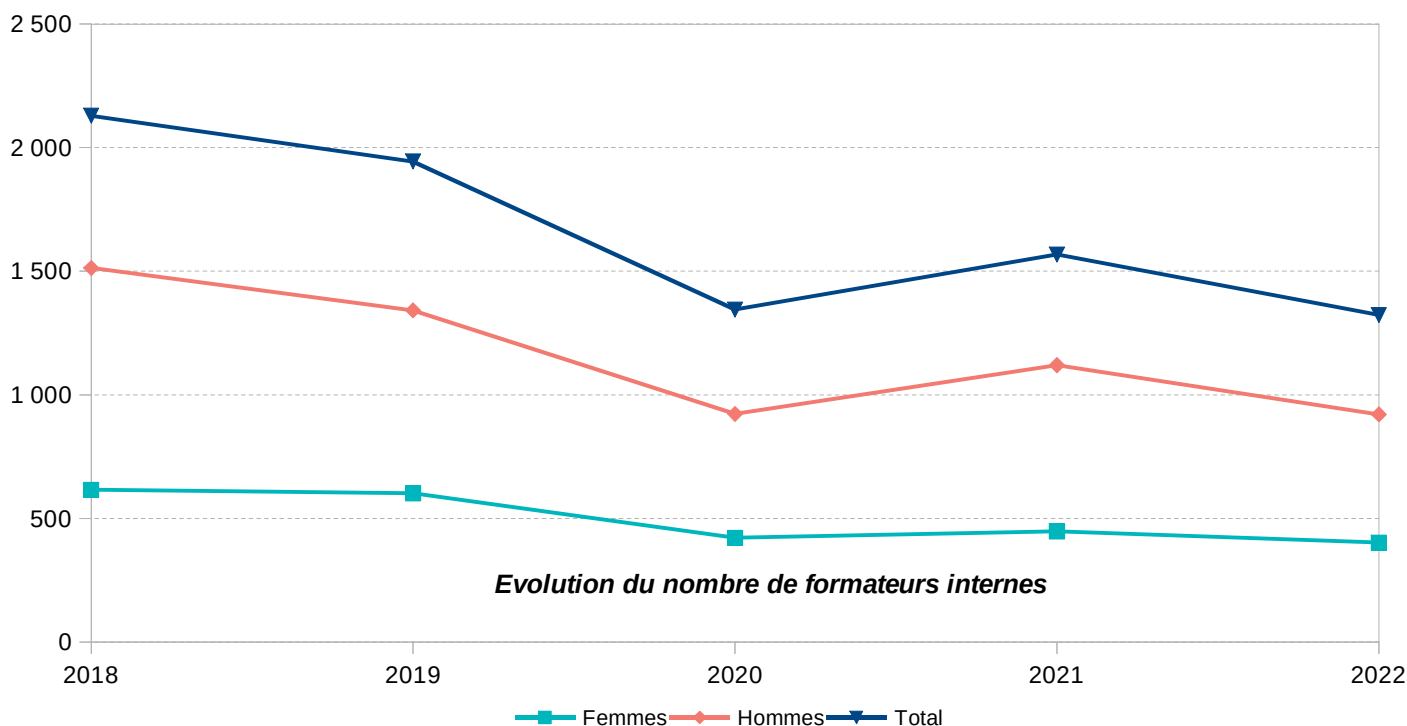


Année 2022	A	B	C	OPA	Total
Nbre de formateurs internes	518	452	320	33	1323
Effectifs du pôle ministériel	11265	12679	9514	851	34309
Proportion de formateurs internes	4,6%	3,5%	3,3%	3,8%	3,8%

3.2.2 - Évolution du nombre de formateurs internes

Sexe		2018	2019	2020	2021	2022
Femmes		616	602	422	448	402
Hommes		1 513	1 342	923	1 120	921
Total		2 129	1 944	1 345	1 568	1 323

Nombre de formateurs internes

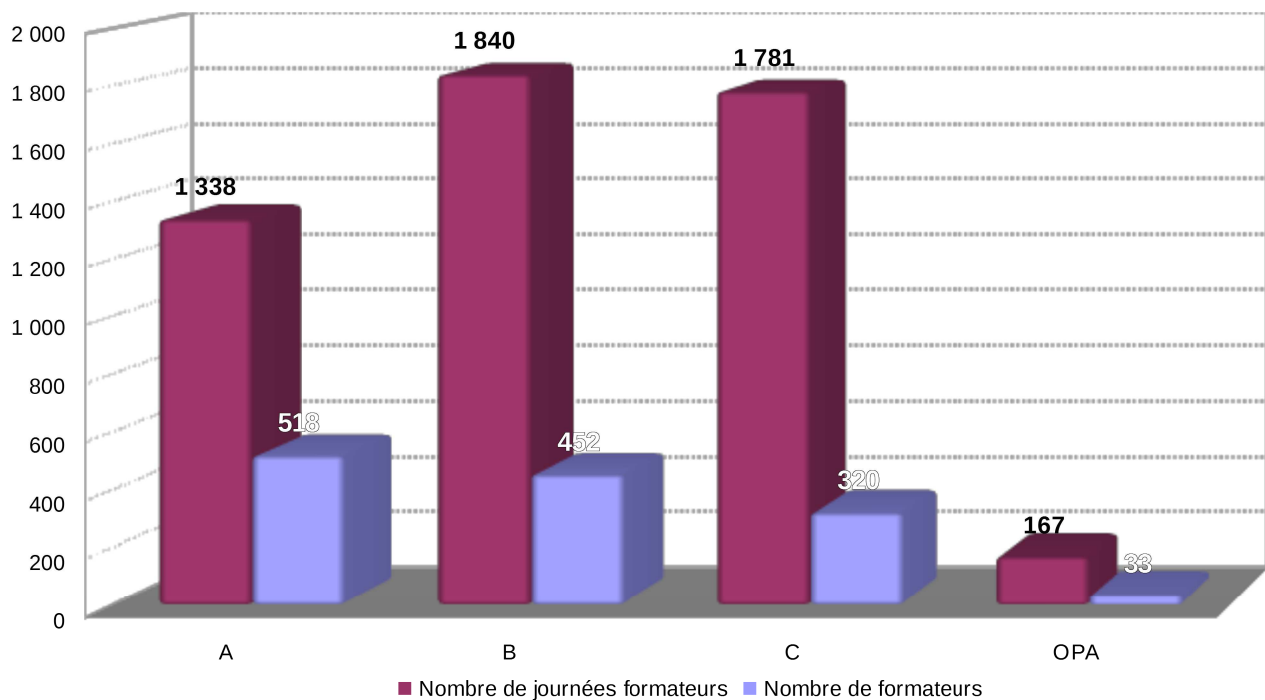


Les 1323 formateurs recensés sont les formateurs actifs qui ont dispensé au moins une formation en 2022 mais le vivier compte 1867 formateurs potentiellement mobilisables.

3.2.3 - Activité des formateurs internes en 2022

Année 2022				
Catégorie	Sexe	Nombre de journées formateurs	Nombre de formateurs	Moyenne des journées de formation par formateur
A	Femme	582	226	2,6
	Homme	756	292	2,6
	Total	1 338	518	2,6
B	Femme	427	145	2,9
	Homme	1 413	307	4,6
	Total	1 840	452	4,1
C	Femme	82	27	3,0
	Homme	1 699	293	5,8
	Total	1 781	320	5,6
OPA	Femme	7	4	1,8
	Homme	160	29	5,5
	Total	167	33	5,1
Total	Femme	1 098	402	2,7
	Homme	4 028	921	4,4
	Total	5 126	1 323	3,9

La moyenne de jours de formation dispensée reste à un niveau équivalent à 2019 et 2021



3.3 - Les moyens budgétaires

Le budget de la formation au pôle ministériel n'est pas regroupé au sein d'une « enveloppe » unique ni géré par un seul service ou direction : son fonctionnement s'appuie sur la logique des programmes budgétaires qui sous-tendent les missions « Écologie, développement et mobilité durable » et « Égalité des territoires et logement ».

Chaque direction métier, ainsi que le secrétariat général du pôle ministériel, porte et déploie ses priorités en matière de développement des compétences. Elle finance en titre 3 son ou ses programmes budgétaires propres les actions nationales de formation définies dans son programme annuel, ainsi que les actions de formation qui sont sollicitées par les services déconcentrés pour prendre en compte leurs besoins spécifiques.

Les autres actions de formation déployées à l'initiative des services déconcentrés ne relevant pas des directions métier sont financées sur la dotation globale de fonctionnement des services, issue du programme budgétaire 354 pour la métropole et du programme budgétaire 217 pour les services ultramarins..

Pour rappel, c'est le programme budgétaire 217 qui prend en charge pour les deux missions les frais d'indemnisation des formateurs internes et des membres de jurys, en titre 2¹.

La formation repose essentiellement sur un appareil d'opérateurs que sont les différentes écoles (notamment les ENPC, ENTPE, ENTE, ENSAM etc) et le Centre ministériel de valorisation des ressources humaines (CMVRH), réparti en onze entités sur le territoire (10 CVRH et le CEDIP).

3.3.1 - Crédits dédiés à la formation

- **Crédits inscrits au PLF 2022– « Action n° 05 - Politiques des ressources humaines et formation » (CP)**

Programme 217	Rappel montants (€) 2021	Montants (€) 2022
CMVRH	5.400.000	5.200.000
<u>Crédits SG</u> (FORCQ+CRHAC+DAFI+HFED) hors concours et recrutement, actions de coaching et accompagnement	600.000	400.000
Total	6.000.000	5.600.000

A titre complémentaire, le bureau des cabinets a été crédité d'une enveloppe de 49.172 € pour la formation de ses agents.

1 Ces frais s'élèvent à 2 742 993 € en 2022 contre 2 807 405 € pour 2021.

• **Crédits consommés sur l'Action n° 05 - Politiques des ressources humaines et formation (CP)**

Programme 217	Rappel montants (€) 2021	Montants (€) 2022
CMVRH	3.467.388	3.942.233
Crédits SG (FORCQ+CRHAC+DAFI+HFED) hors concours, recrutement, actions de coaching et accompagnement	235.094	520.577
Total	3.702.482	4.462.810

• **Autres crédits dédiés à la formation consommés sur les programmes budgétaires des DAC**

Directions	Programmes	Actions	2021 en CP	Montants (€) 2022 en CP
DGALN	PEB (Prog.113)	Paysages, eau et biodiversité	344.105	537.521
	UTAH (Prog.135)	Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat	539.068	733.236
DGITM	IST (Prog.203)	Infrastructures et services de transports	2.033.926	2.253.892
	SAM (Prog.205)	Sécurité et affaires maritimes	1.360.510	704.399
DGEC	Prog.174	Énergie, climat et après-mines	357.463	385.658
DGPR	Prog.181	Prévention des risques	2.154.829	2.748.096
CGDD	Prog. 159	Expertise, économie sociale et solidaire, information géographique et météorologie	205.794	167.746
Total			6.995.695	7.530.548

3.3.2 - Subventions allouées aux écoles

• **Sur le programme 217 « Action n°05 - Politiques des ressources humaines et formation » (AE=CP)**

Écoles	Montants 2021 (€)	Montants 2022 (€)	Nature de la subvention
ENPC	27.766.494	27.139.368	Subvention pour charge de service public
ENTPE	19.917.507	19.954.555	Subvention pour charge de service public
ENTE	2.340.163	2.223.980	Subvention de fonctionnement
Total	50.024.164	49.317.903	

4 - La formation produite

Formation produite 2022	Journées/stagiaires		Nombre de stagiaires	
CMVRH	79%	63 911	80%	41 250
Services locaux	21%	17 003	20%	10 302
Total		80 914		51 552

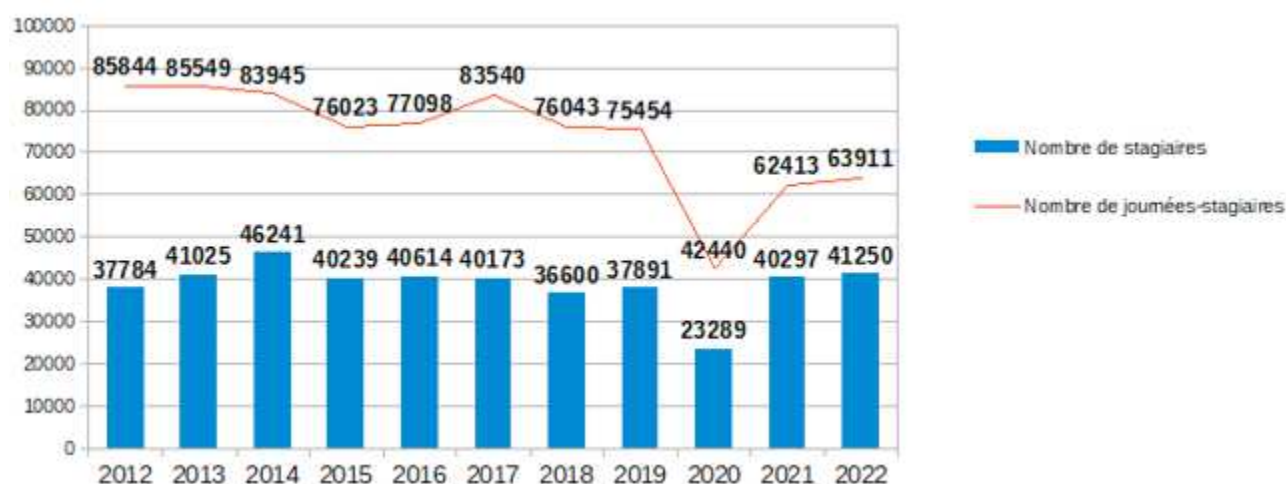
4.1 - La formation produite par le CMVRH

L'action du CMVRH repose sur les grandes missions suivantes :

- former les agents ;
- conseiller les services et les agents ;
- recruter et rechercher des compétences ;
- partager et capitaliser ses ressources.

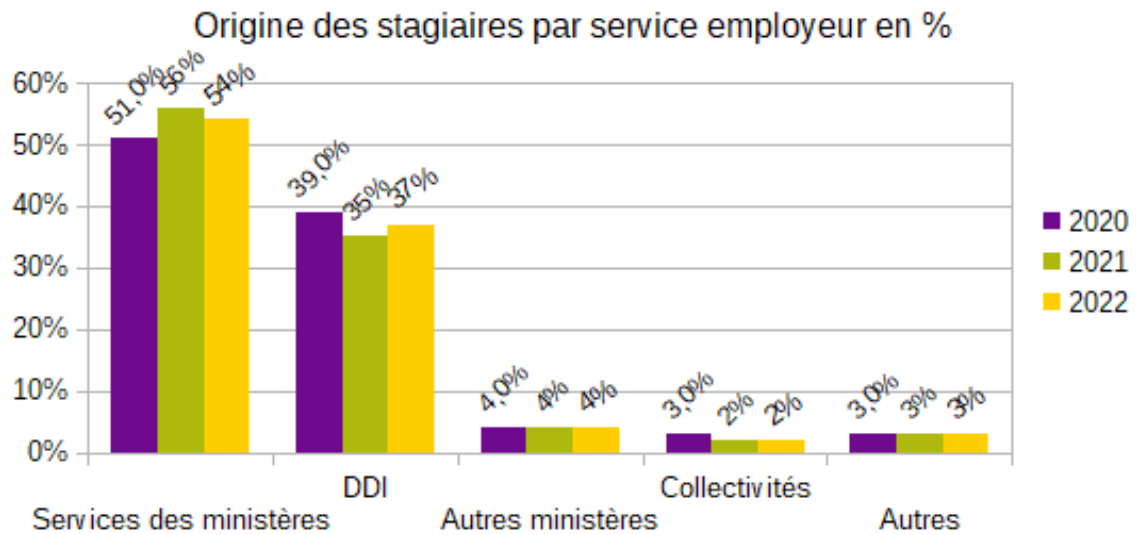
Le CMVRH est l'opérateur de la DRH pour l'accompagnement des agents et des services en matière de développement des compétences. Il intervient au plus près des territoires à travers ses onze entités, tout en exerçant des missions à l'échelle nationale au profit de l'ensemble des services du pôle ministériel ainsi que des établissements publics.

4.1.1 - Nombre total de stagiaires et de journées stagiaires

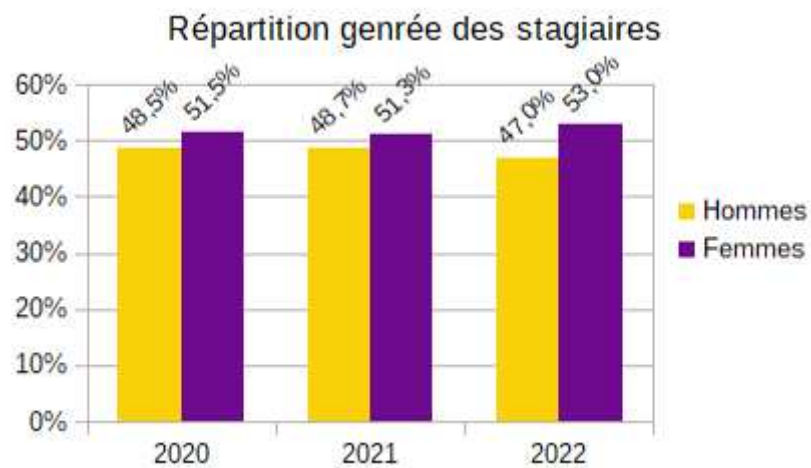


4.1.2 - Typologie des stagiaires

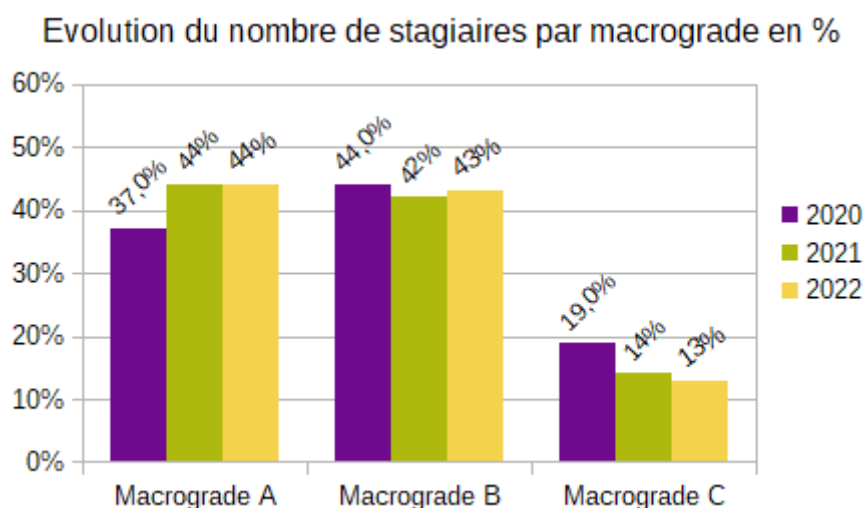
- Nombre de stagiaires selon leur service



- Répartition des stagiaires par sexe



- Évolution du nombre de stagiaires par macrograde



Sensibilisation aux discriminations

Notre pôle ministériel a signé avec l'ensemble des organisations syndicales le premier protocole « lutte contre les discriminations et les haines » le 23 février 2022.

En déclinaison de ce protocole, plusieurs actions de formation ont été proposées par le CMVRH sur l'année 2022 :

- un webinaire de sensibilisation à la lutte contre les discriminations, le handicap et la haine suivis par 2462 agents dont 1820 agents A ou A+, issus des services du pôle ministériel et des opérateurs (agences de l'eau, CEREMA, OFB, Parcs, ...)
- une sensibilisation sur les violences sexuelles et sexistes déployée sous la forme de théâtre-forum suivie par 324 agents du pôle ministériel,
- une action de formation "savoir identifier, déjouer et dénoncer les comportements discriminants en milieu professionnel", à destination des managers et acteurs de la filière RH suivie par 43 agents.

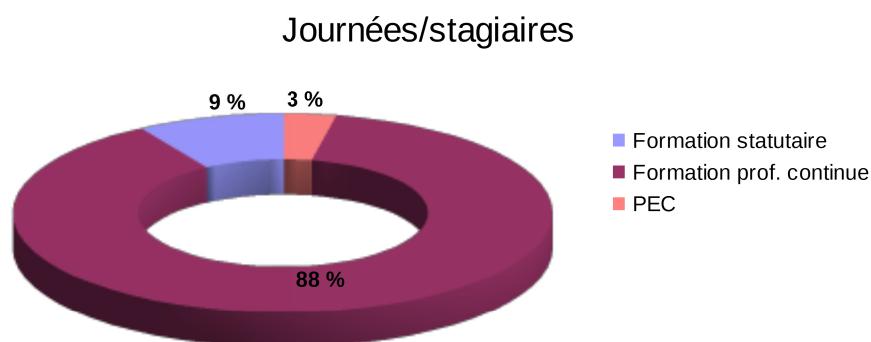
La sensibilisation des agents à ces sujets essaime également dans les formations prises de poste (AP/CP : 51 agents, ASS : 11 agents, sortants d'IRA 49 agents, SG-RRH : 20 agents), les formations dédiées aux handicaps (96 agents formés) ou sur le management et le recrutement (275 managers sensibilisés).

Ce sont aussi des ressources à distance, en libre service à destination de tous : 1388 agents ont suivi des capsules pédagogiques et quizz de positionnement et 1435 ont suivi la FOAD lutte contre les discriminations.

Pour 2023, les actions se poursuivent ; la sensibilisation théâtrale s'assouplit et se généralise pour être déployée au plus proche des services : séquence de 2 heures, sur les discriminations, déployée dans les services. A ce jour, 3 services en ont bénéficié et de nombreux autres se sont manifestés.

4.2 - La formation produite par les services locaux

Services locaux 2022		Journées/stagiaires	Nombre de stagiaires
Formation statutaire		1 499	329
Formation prof. continue		14 956	9 738
PEC		548	235
Total		17 003	10 302



A titre de comparaison : en 2021, les services locaux ont généré 12 312 j/s pour 8 181 stagiaires soit respectivement +38 % et +25 % d'augmentation cette année.



FOCUS MENTOR

La direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) pilote la création d'un programme de formation en ligne. Elle développe des actions pour faire du numérique un levier de la transformation des administrations et de l'appareil de formation de l'Etat. Elle a ainsi développé la plateforme interministérielle de formation du nom de MENTOR.

Fin 2021, notre pôle ministériel a engagé les démarches avec la DGAFP afin de basculer de la plateforme SYFOADD vers MENTOR. Une étude de faisabilité, réalisée avec la direction du numérique (Dnum), la direction des ressources humaines (DRH), le centre ministériel d'appui à la formation à distance (CMA) et le CMVRH a permis de préparer les différents volets de cette intégration (éditorial, fonctionnel et technique). Depuis septembre 2022, tous les services de notre pôle ministériel ainsi que nos principaux opérateurs ont accès à MENTOR.

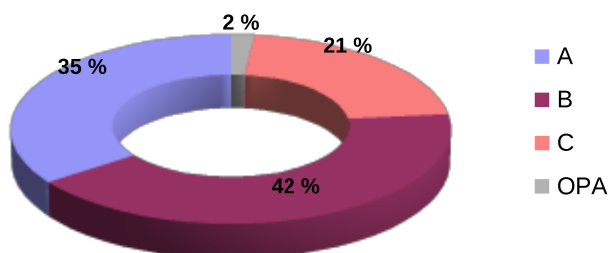
5 - La formation reçue *(définition en annexe)*

5.1 - La formation statutaire et professionnelle continue reçue

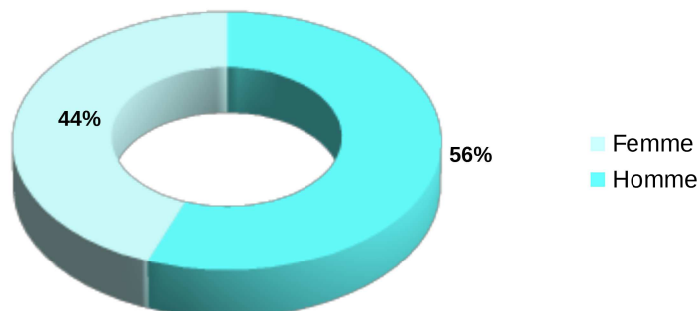
5.1.1 - Nombre d'agents formés en formation statutaire et professionnelle continue

Nombre d'agents formés en 2022 :	A			B			C			Ouvriers d'État			Ensemble		
	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total
Agents ayant suivi au moins une formation pro et/ou statutaire	2 908	2 801	5 709	3 543	3 242	6 785	1 318	3 479	4 797	18	293	311	7 787	9 815	17 602
<i>dont Agents ayant suivi au moins une formation pro</i>	2 666	2 613	5 279	3 489	3 183	6 672	1 272	3 053	4 325	17	281	298	7 444	9 130	16 574

Répartition par catégorie

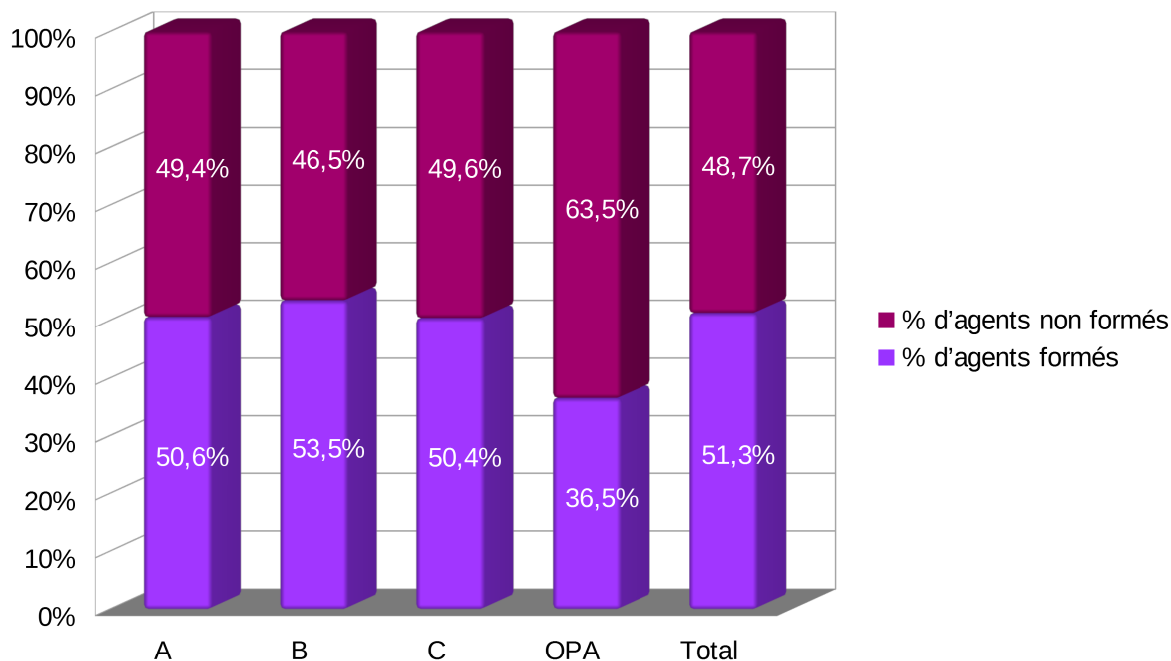


Répartition par sexe



5.1.2 - Taux d'accès à la formation

- Pourcentage d'agents formés et d'agents non formés



- Pourcentage d'agents formés selon la formation reçue

Année 2022	A	B	C	OPA	Total
Pourcentage d'agents ayant suivi au moins une formation pro. Continue et/ou statutaire	50,6%	53,5%	50,4%	36,5%	51,3%
dont agents ayant suivi au moins une formation professionnelle continue	46,8%	52,6%	45,4%	35,2%	48,3%

- Nombre d'agents formés par catégorie

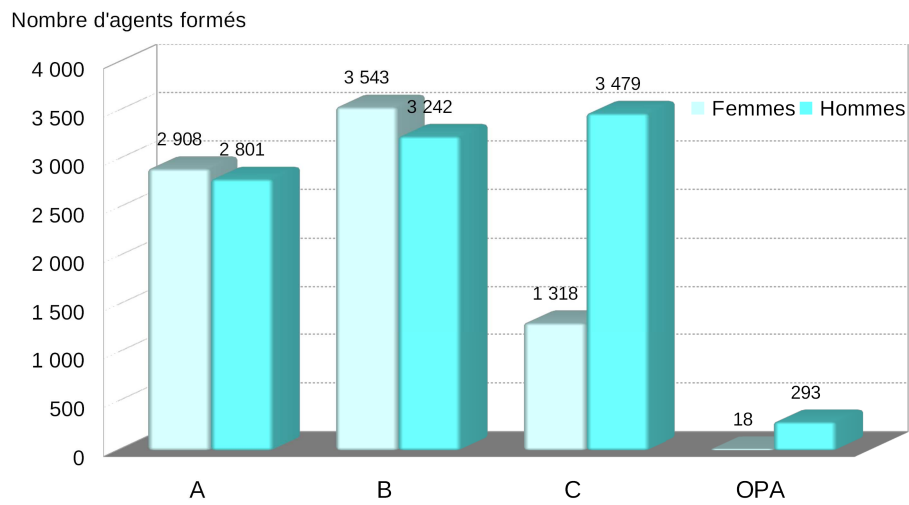
Catégorie		Effectif total en 2022	Nombre d'agents formés en 2022				
			Femmes	% *	Hommes	% *	Total
A		11 265	2 908	51%	2 801	49%	5 709
B		12 679	3 543	52%	3 242	48%	6 785
C		9 514	1 318	27%	3 479	73%	4 797
OPA		851	18	6%	293	94%	311
Total		34 309	7 787	44%	9 815	56%	17 602

** Une légère baisse du pourcentage d'agents formés 51 % contre 53 % en 2021.

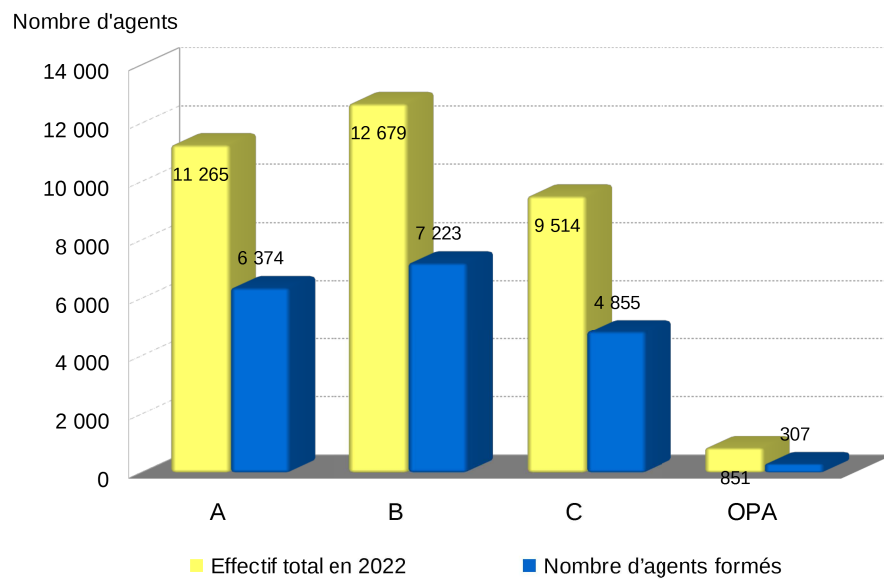
* La proportion femmes/hommes reste constante globalement.

Le taux de catégories C formées (50,4) augmente de 1,5 points par rapport à 2021 (48,8).

- Nombre d'agents formés par sexe



- Nombre d'agents formés par rapport à l'effectif global



5.2 - La formation statutaire reçue

5.2.1 - La formation initiale diplômante

Évolution du nombre de diplômés	2019	2020	2021	2022
ENPC				
Ingénieurs des ponts, des eaux et forêts	6	8	8	8
% femmes	16%	13%	25%	25%
ENTPE				
Ingénieurs des travaux publics de l'État	122	130	126	106
% femmes	39%	42%	34%	47%
ENTE				
Techniciens supérieurs du développement durable	145	98	95	100
% femmes	40%	38%	38%	48%
ENAC				
Ingénieurs ENAC	11	14	16	17
% femmes	18%	0%	12%	29%
Ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne	58	51	48	60
% femmes	32%	31%	25%	41%
Ingénieurs électroniciens des systèmes de la sécurité aérienne	24	35	42	43
% femmes	8%	37%	19%	11%
Techniciens supérieurs d'exploitation et d'étude de l'aviation civile	44	42	54	49
% femmes	22%	21%	31%	14%
ENSAM				
Administrateurs des affaires maritimes	14	12	11	15
% femmes	75%	33%	54%	73%
Ingénieurs des travaux publics de l'État	3	3	3	2
% femmes	33%	0%	33%	50%
ENSG				
Ingénieurs	7	8	9	10
% femmes	16%	37%	55%	30%
Géomètres	1	1	3	2
% femmes	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
ENM				
Ingénieurs de l'école nationale de météorologie	21	39	55	39
% femmes	33%	38%	40%	23%
Techniciens supérieurs de la météorologie, spécialité « instrument et installation »	5	7	2	4
% femmes	20%	14%	0%	0%
Techniciens supérieurs de la météorologie, spécialité « Exploitation »	5	4	2	
% femmes	20%	25%	0%	

ENPC = Les données ne concernent que les IPEF fonctionnaires recrutés par la voie de l'X qui sont diplômés en fin de leur première année dans le corps.

5.2.2 - La formation post-recrutement

Nombre d'élèves formés	2019	2020	2021	2022
ENPC				
IPEF Concours interne	9	9	9	8
ENTPE				
ITPE + administratifs	148	126	74	70
ENTE				
TSPDD + TSDD	98	67	92	9
SACDDAG + SACDDCTT	128	331	207	164
ENAC				
Ingénieurs ENAC	2	1	1	2
Ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne (ICNA sélection PRO)	9	18	2	11
Ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne (ICNA concours interne)	9	10	8	3
Ingénieurs électroniciens des systèmes de la sécurité aérienne (IESSA concours interne)	3	4	3	2
Techniciens supérieurs d'exploitation et d'étude de l'aviation civile (TSEEC concours interne)	9	7	1	10
ENSAM				
Administrateurs des affaires maritimes	4	9	11	15
Ingénieurs des travaux publics de l'État	0	0	3	2
ENSG				
Ingénieurs	1	2	1	7
ENM				
Ingénieurs	38	31	31	29

5.3 - La formation professionnelle continue reçue

5.3.1 - La formation professionnelle continue reçue dans les écoles

Nombre de journées/stagiaires	2019	2020	2021	2022
ENTPE				
Nbre de journées/stagiaires	1510	682	1384	1981
ENTE				
Nbre de journées/stagiaires	995	135	299	232
ENAC				
Nbre de journées/stagiaires (Fonctionnaires DGAC)	9125	4601	11415	11079
ENSAM				
Nbre de journées/stagiaires (Admin. et inspecteurs)	4690	2640	4577	4660
ENSG				
Nbre de journées/stagiaires (Agents IGN)	2047	1437	2074	2798

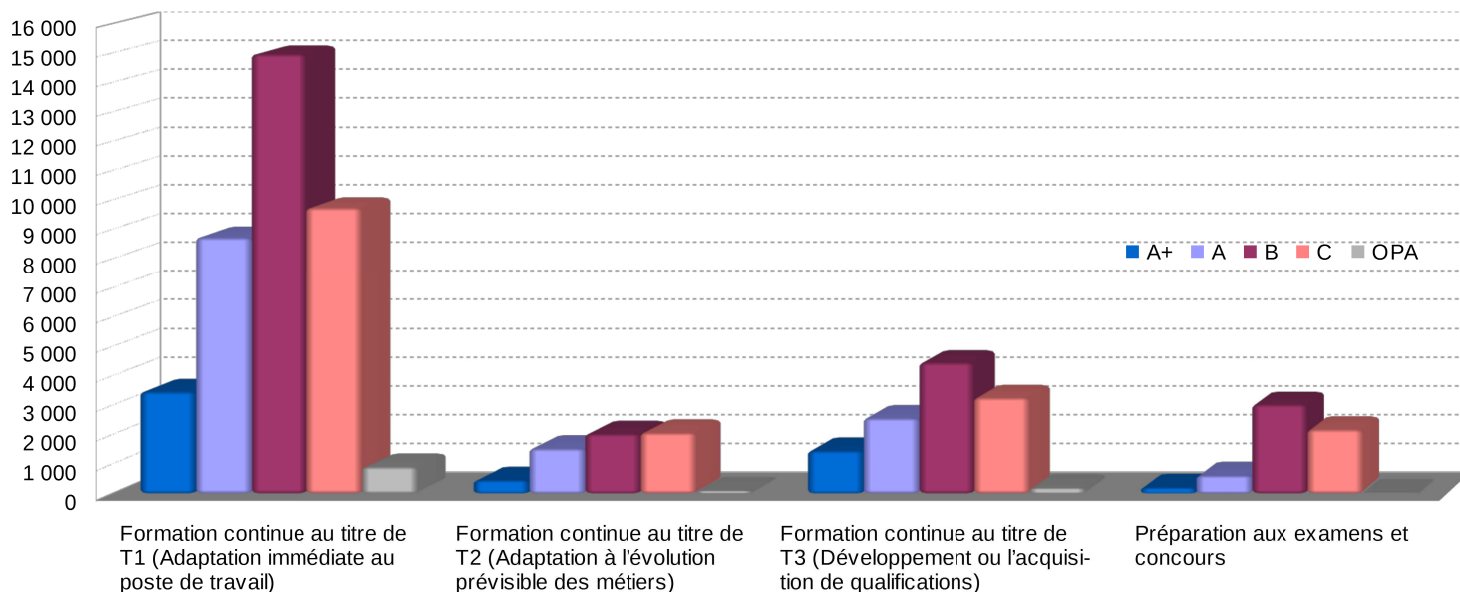
5.3.2 - Détails de la formation professionnelle continue et des préparations aux examens et concours (PEC) reçues, ventilées par catégorie et typologie

- En nombre de journées stagiaires

Année 2022	A +			A			B			C			OPA			Total		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
Formation continue au titre de T1 (adaptation immédiate au poste de travail)	1497	1968	3465	3977	4753	8730	7750	7219	14969	7970	1769	9739	867	31	898	22061	15740	37801
Formation continue au titre de T2 (adaptation à l'évolution prévisible des métiers)	223	221	444	676	852	1528	984	1046	2030	1771	298	2069	89	7	96	3743	2424	6167
Formation continue au titre de T3 (développement ou acquisition des qualifications)	756	698	1454	999	1561	2560	2244	2209	4453	2646	612	3258	166	18	184	6811	5098	11909
Préparation aux examens et concours (PEC)	55	139	194	283	325	608	1019	2010	3029	1450	722	2172	18	1	19	2825	3197	6022
Total	2531	3026	5557	5935	7491	13426	11997	12484	24481	13837	3401	17238	1140	57	1197	35440	26459	61899

La grille de référence relevant de la catégorie A+ correspond aux corps et emplois dont l'indice majorée de rémunération est supérieur ou égal à 964.

Nombre de journées stagiaires



- Focus sur les formations mises en place en ligne (distanciel)

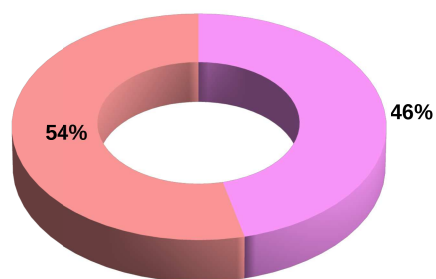
Année 2022	A +			A			B			C			OPA			Total		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
Formation statutaire																		
Nombre de stagiaires FS	8	15	23	30	75	105	45	122	167	24	14	38	1	0	1	108	226	334
Nombre de journées suivies FS	8	24	32	60	118	178	179	336	515	70	18	88	1	0	1	318	496	814
Formation continue																		
Nombre de stagiaires FC	1155	1046	2201	1581	2530	4111	2382	3526	5908	449	855	1304	74	26	100	5641	7983	13624
Nombre de journées suivies FC	1005	1034	2039	2130	2966	5096	3151	4192	7343	488	933	1421	82	20	102	6856	9145	16001
Préparation aux examens et concours (PEC)																		
Nombre de stagiaires PEC	10	5	15	65	110	175	270	446	716	109	215	324	2	1	3	456	777	1233
Nombre de journées suivies PEC	20	8	28	95	144	239	416	886	1302	171	362	533	2	1	3	704	1401	2105
Total stagiaires	1173	1066	2239	1676	2715	4391	2697	4094	6791	582	1084	1666	77	27	104	6205	8986	15191
Total journées suivies	1033	1066	2099	2285	3228	5513	3746	5414	9160	729	1313	2042	85	21	106	7878	11042	18920

5.3.3 - La formation professionnelle continue reçue, ventilée par domaine

Année 2022				En journées/stagiaires			En nombre de stagiaires		
Cat.	Genre			Missions transverses	Missions métiers	Total J/S	Missions transverses	Missions métiers	Total Stagiaires
A+		F		2080	1413	3493	1448	742	2190
		H		1499	1105	2604	1547	793	2340
		Total		3579	2518	6097	2995	1535	4530
A		F		4112	3445	7557	3108	2043	5151
		H		2482	3027	5509	1992	1615	3607
		Total		6594	6472	13066	5100	3658	8758
B		F		6230	4799	11029	4559	2759	7318
		H		4788	5910	10698	3445	2778	6223
		Total		11018	10709	21727	8004	5537	13541
C		F		2412	966	3378	1563	600	2163
		H		6848	6460	13308	3777	3248	7025
		Total		9260	7426	16686	5340	3848	9188
OPA		F		94	14	108	39	8	47
		H		1627	526	2153	372	218	590
		Total		1721	540	2261	411	226	637
Total		F		14928	10637	25565	10717	6152	16869
		H		17244	17028	34272	11133	8652	19785
		Total		32172	27665	59837	21850	14804	36654

- Une formation transverse est un parcours d'apprentissage qui vise à développer ou acquérir une seule ou plusieurs compétences utiles à différents secteurs d'activité. Elles ne sont pas liées exclusivement à un domaine professionnel mais sont applicables dans plusieurs domaines professionnels.
- Une formation « métiers » vise plus spécifiquement des secteurs précis afin d'acquérir, développer ou maintenir une compétence ciblée sur un domaine exclusif porteur des politiques publiques.
- Répartition des formations transverses par rapport aux formations métier

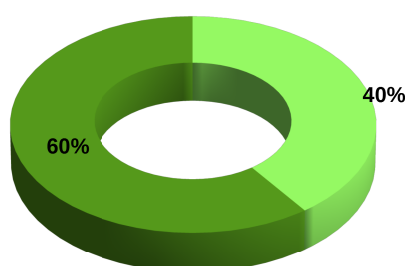
En journées/stagiaires :



■ Journées/stagiaires en missions transverses

■ Journées/stagiaires en missions métiers

En nombre de stagiaires :



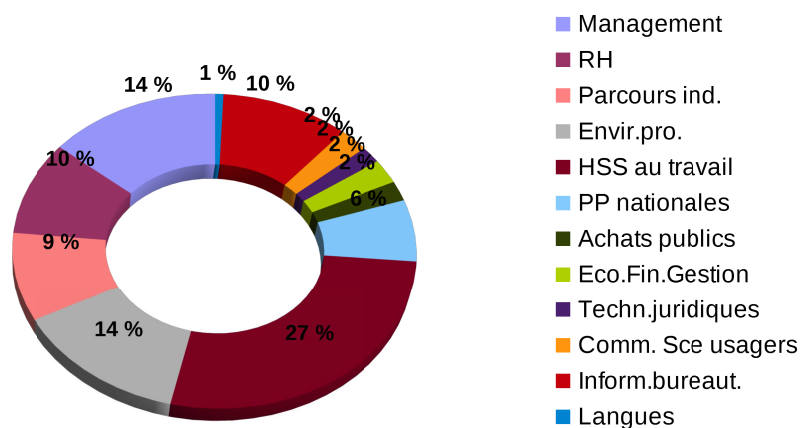
- Nbre de stagiaires en missions transverses
- Nbre de stagiaires en missions metiers

• Détail des missions transverses

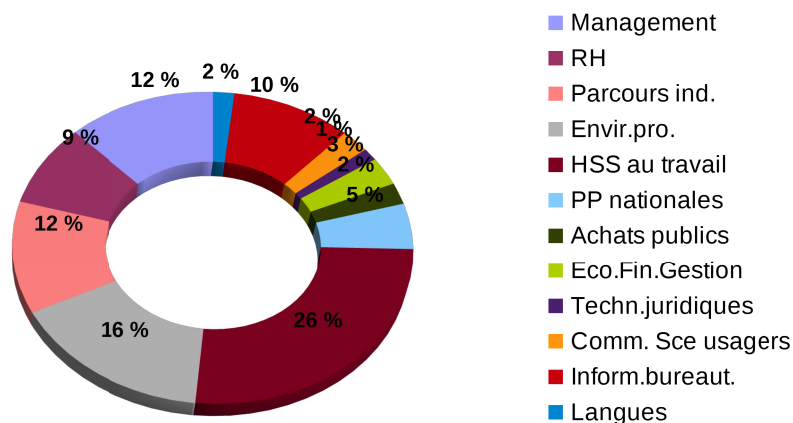
Année 2022

Domaines de formation	Ensemble			
	Nombre de stagiaires	%		Nombre de journées
Management	3 090	14%	%	3 818
Ressources humaines	2 116	10%		2 647
Parcours individualisés	1 985	9%		3 597
Environnement professionnel	2 994	14%		5 007
Hygiène Santé et Sécurité au travail	6 016	27%		8 151
Politiques publiques nationales	1 385	6%		1 463
Achats publics	440	2%		680
Economie Finance Gestion	539	2%		893
Techniques juridiques	373	2%		389
Communication et services aux usagers	519	2%		733
Informatique et bureautique	2 282	10%		3 064
Langues	148	1%		544
Total	21 887	100%		30 986

En nombre de stagiaires



En jour/stag.



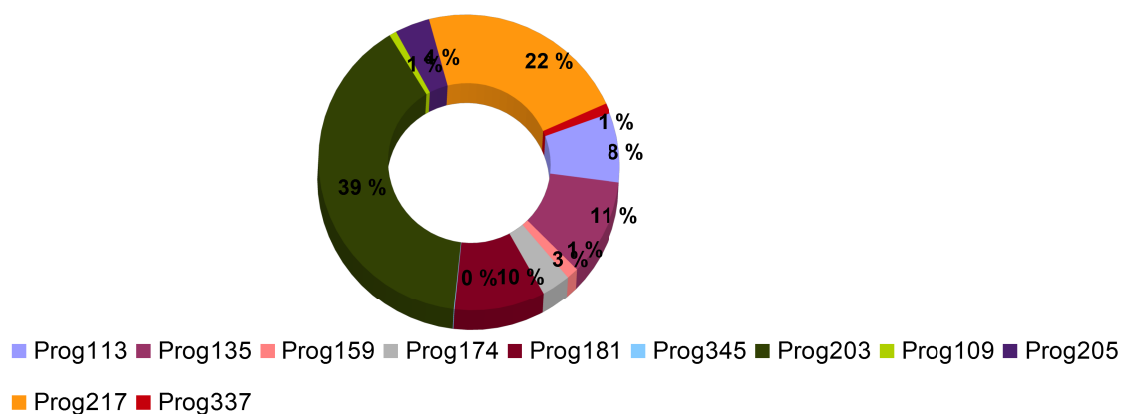
FOCUS sur l'expérimentation PIX

La transition numérique en cours engendre une digitalisation accélérée des services publics. Dans ce contexte, notre pôle ministériel accorde une importance toute particulière à la montée en compétence numérique de ses agents qui sont à la fois usagers et prescripteurs de services publics numériques. Déjà déployé dans d'autres Ministères, PIX outil public d'auto-évaluation et d'acculturation numérique conçu par le ministère de l'Éducation Nationale, dont la qualité est unanimement reconnue, a ainsi été largement expérimenté par la DNUM accompagnée du CMVRH, en partenariat avec le GIP (Groupement d'Intérêt Public) PIX, d'octobre à décembre 2022.

Détail des formations techniques spécifiques aux missions (dites métiers) du pôle ministériel

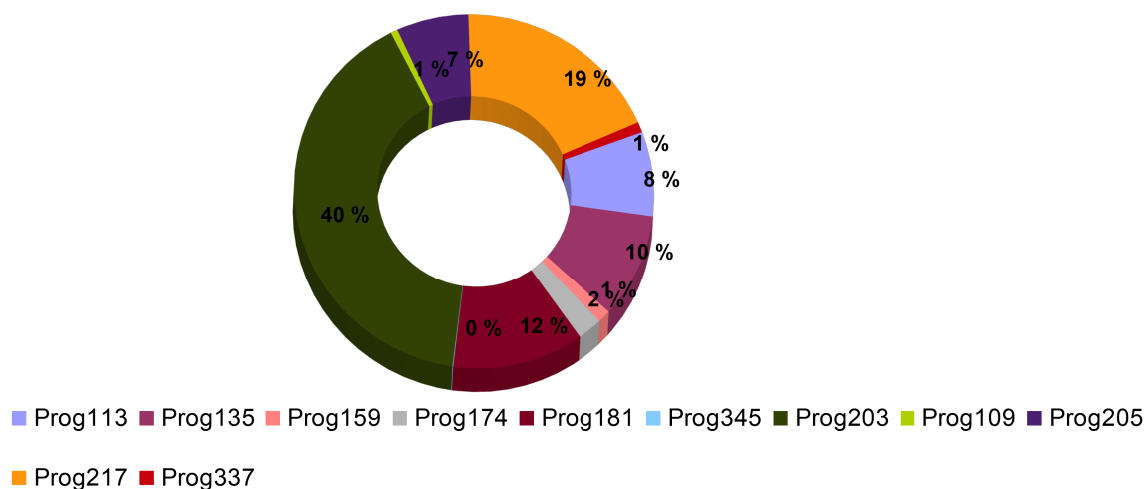
Année 2022	Ensemble			
	Nombre de stagiaires	%	Nombre de journées	%
Programme 113 – Paysage Biodiversité Eau (DGALN)	1 121	8%	2 130	8%
Programme 135 – Urbanisme (DGALN)	1 572	11%	2 673	10%
Programme 159 – Géographie Météorologie (CGDD)	194	1%	332	1%
Programme 174 – Énergie Climat Après-mine (DGEC)	465	3%	626	2%
Programme 181 – Risques pollutions inondations déchets (DGPR)	1 445	10%	3 287	12%
Programme 203 – Transports (DGITM)	5 846	39%	11 172	40%
Programme 205 – Affaires maritimes (DGITM)	557	4%	1 801	7%
Programme 217 – Politiques de l'écologie	3 313	22%	5 191	19%
Programme 337 – Politiques du logement (DGALN)	163	1%	258	1%
Programme 345 – Service public de l'énergie (DGEC)	12	0%	18	0%
Programme 109 – Habitat Logement (DGALN)	116	1%	177	1%
Total	14 804	100%	27 665	100%

En nombre de stagiaires



nombre de journées/stagiaires

En



5.4 - Les autres formations professionnelles reçues

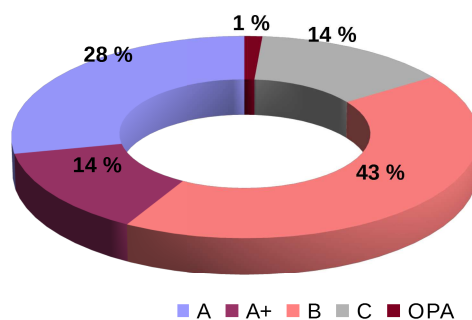
5.4.1 - Le compte personnel de formation (CPF)

- Compte personnel de formation mobilisé en 2022

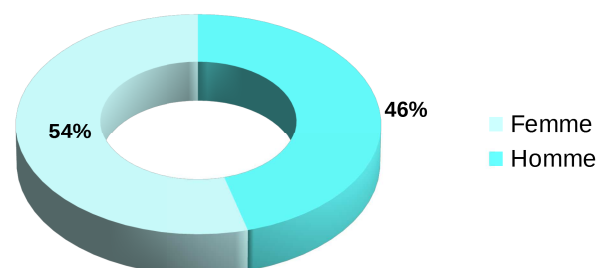
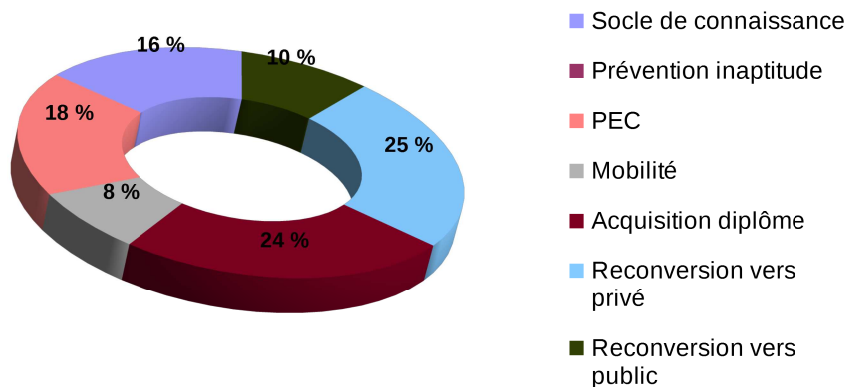
Compte personnel de formation 2022																		
Nature du CPF	A +			A			B			C			OPA			Total		
	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total	Hom.	Fem.	Total
Nombre SoCLE de connaissances et compétences professionnelles	10	0	10	2	7	9	4	2	6	0	0	0	0	0	0	16	9	25
Nombre Prévention d'inaptitude	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre PEC	0	1	1	2	5	7	5	13	18	0	2	2	0	0	0	7	21	28
Nombre Mobilité	0	1	1	1	1	2	4	3	7	1	1	2	0	0	0	6	6	12
Nombre Acquisition de diplôme ou titre ou certificat de qualification	1	5	6	5	6	11	9	7	16	1	3	4	0	0	0	16	21	37
Nombre Reconversion professionnelle vers le PRIVÉ	0	1	1	3	7	10	7	8	15	8	3	11	1	0	1	19	19	38
Nombre Reconversion professionnelle vers le PUBLIC	0	2	2	3	2	5	3	1	4	0	3	3	1	0	1	7	8	15
Nombre Ex-agents publics demandeurs d'emploi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nbre total de CPF accordé	11	10	21	16	28	44	32	34	66	10	12	22	2	0	2	71	84	155
Nombre Recours CMC	4	2	6	5	5	10	8	10	18	4	4	8	0	0	0	21	21	42
Nombre d'heures mobilisées	97	269	366	1342	2299	3641	1664	2457	4121	549	1157	1706	175	0	175	3827	6182	10009
Nombre Coût total de la formation sollicitée (I) hors Plan de formation	3375	8290	11665	26700	37344	64044	34239	30017	64256	9423	14755	24178	2782	0	2782	76519	90406	166925
REFUS																		32
Nombre FINANCEMENT (défaut de crédits)	0	1	1	0	0	0	1	2	3	0	0	0	0	0	0	1	3	4
Nombre NECESSITÉS DE SERVICE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre NON ELIGIBLE	2	0	2	3	1	4	7	3	10	5	2	7	0	0	0	17	6	23
Nombre PROJET ACCESSOIRE NON PRIORITAIRE	0	0	0	0	0	0	2	0	2	2	0	2	0	0	0	4	0	4
Nombre PROJET SANS PRÉREQUIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	1

Evolution CPF		2018	2019	220	2021	2022
CPF toutes natures		240	507	172	146	155
CPF Hors PEC		102	166	107	113	127

- Répartition par catégorie



- Répartition thématique



Le CPF est consommé à 43 % par des agents de catégorie B et à 42 % par des agents de catégorie A/A+.

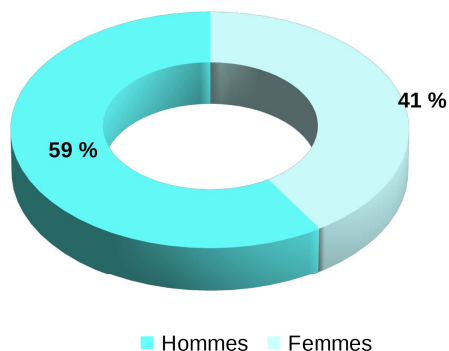
32 refus ont été motivés notamment pour « non éligibilité » (ils étaient 45 en 2021).

Les demandes liées à des reconversions restent élevées : un tiers des CPF mobilisés en 2022 soit 53 sur 155.

La répartition femmes/hommes s'équilibre (54/46).

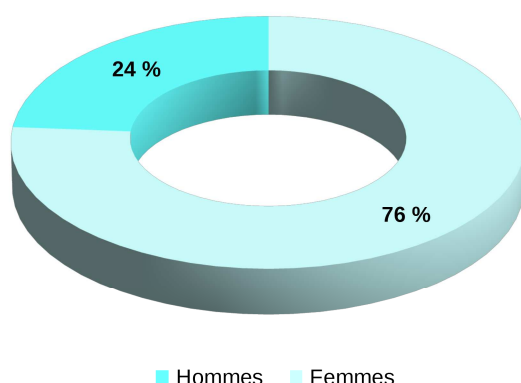
5.4.2 - Le congé de formation professionnelle (CFP)

Congé formation professionnelle 2022			
Catégories		Nombre d'agents	Répartition
A+		2	12%
A		4	24%
B		5	29%
C		6	35%
OPA		0	0%
Total		17	100%



5.4.3 - Le bilan de compétences

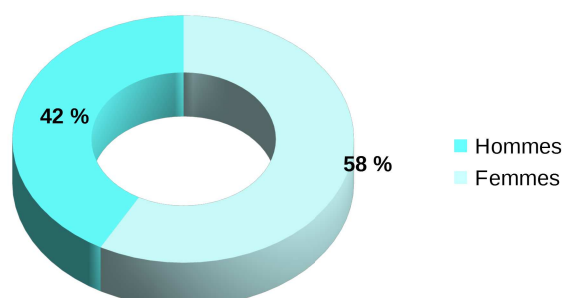
Bilan de compétences 2022				
Catégories		Nombre d'agents	Répartition	Nombre de journées stagiaires
A+		2	10%	19
A		10	48%	80
B		9	43%	32
C		0	0%	0
OPA		0	0%	0
Total		21	100%	131

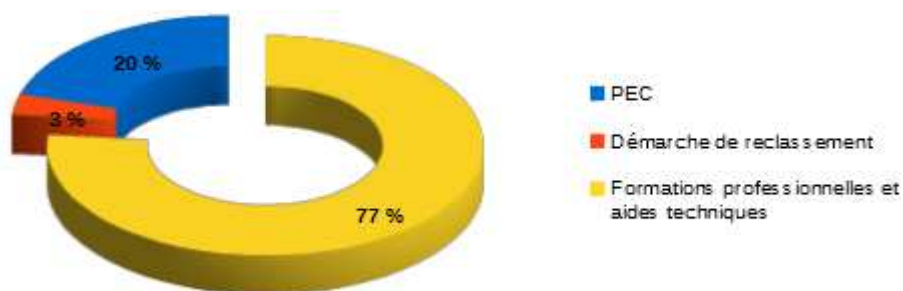


17 congés de formation ont été mobilisés à 41 % par des femmes.
 21 bilans de compétences ont été engagés à 76 % par des femmes.
 En complément : 2 VAE, 35 périodes de professionnalisation et 47 bilans de carrière ont été effectués cette année.

5.4.4 - Les formations relatives aux travailleurs en situation de handicap

Agents en situation de handicap (2022)	A+			A			B			C			OPA			Ensemble		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de stagiaires	16	8	24	26	37	63	79	167	246	105	112	217	8	0	8	234	324	558
Nombre de journées stagiaires	30	12	42	78	131	209	206	300	506	194	186	380	18	0	18	526	629	1155
dont préparations aux examens et concours	8	0	8	2	16	18	42	102	144	22	44	66	0	0	0	74	162	236
dont formations engagées dans le cadre d'une démarche de reclassement	1	0	1	2	3	5	7	2	9	15	5	20	0	0	0	25	10	35
dont formations professionnelles et formations aux aides techniques	21	12	33	74	112	186	157	196	353	157	137	294	18	0	18	427	457	884





Formation de sensibilisation sur l'emploi des travailleurs handicapés ⁽²⁰²²⁾	A+			A			B			C			OPA			Ensemble		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de stagiaires	1	3	4	1	5	6	0	4	4	0	2	2	0	0	0	2	14	16
Nombre de journées stagiaires	1	5	6	1	12	13	0	10	10	0	4	4	0	0	0	2	31	33

Les données 2022 relatives à la formation des Travailleurs Handicapés sont à prendre avec nuance, car les SGCD n'ont pas été en mesure, pour la plupart d'entre eux, de nous retourner des chiffres sur cette thématique. De plus, le système d'information ne permet pas encore d'automatiser ce type de requête.

6 - Annexe

La formation statutaire

Elle est destinée à fournir au fonctionnaire accédant à un corps, les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de ses fonctions et la connaissance de l'environnement dans lequel elles s'exercent.

Elle est composée de deux types de formation :

- La formation initiale diplômante est une formation qui aboutit à la délivrance d'un diplôme ;
- La formation initiale post-recrutement est une formation qui accompagne l'entrée en fonction des agents ayant un concours, un examen professionnel ou promus par liste d'aptitude ;

Sont en formation statutaire :

- les lauréats des concours externes et internes de recrutement, quelle que soit leur origine (fonctionnaires, agents non titulaires, ouvriers d'État, étudiants, etc.) ;
- les agents promus au choix ou par voie d'examen professionnel dans un nouveau corps lorsqu'ils suivent le cycle de formation applicable aux lauréats des concours ;
- les agents titulaires qui suivent des formations obligatoires dans le cadre de leur statut particulier ;
- lorsque la titularisation survient au cours d'un cycle de formation statutaire, l'ensemble du cycle relève de ce type de formation ;
- les agents non-titulaires, au cours de leur période d'essai.

La formation professionnelle continue

Elle est destinée à maintenir ou parfaire la compétence de l'agent au cours de sa carrière en vue d'assurer :

- son adaptation immédiate à son poste de travail, dit T1 ;
- son adaptation à l'évolution prévisible des métiers, dit T2 ;
- le développement de ses qualifications ou l'acquisition de nouvelles qualifications, dit T3 ;

À la demande de l'administration ou à sa demande, un agent a accès à toute l'offre de formation, y compris la PEC. À la demande de l'agent, plusieurs dispositifs peuvent être mis en œuvre, comme le congé de formation professionnel (CFP) ou le compte personnel de formation (CPF).

L'administration bâtit un plan de formation à partir des besoins en compétences identifiés dans les plans de développement des compétences des DAC à partir du recensement des besoins des agents.

Les acteurs

- Le CMVRH
Service à compétence nationale rattaché à la DRH, le CMVRH assure à la fois des prestations de formation et des prestations de conseils aux agents et aux services. Il a été créé par arrêté du 30 mars 2012 et regroupe sous un pilotage unique les 10

centres de valorisation des ressources humaines (CVRH) ainsi que le Centre d'Évaluation, de Documentation et d'Innovation Pédagogiques (CEDIP)

- Les écoles :

L'École nationale des techniciens de l'équipement (ENTE)

L'École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE)

L'École nationale des ponts et chaussées (ENPC)

L'École nationale de sécurité et d'administration de la mer (ENSAM)

L'École nationale supérieure maritime (ENSM)

L'École nationale de la météorologie (ENM)

L'École nationale des sciences géographiques (ENSG)

L'École nationale de l'aviation civile (ENAC)

Les services locaux : DDI (SGCd), DEAL, DREAL, DIRM, DIR, DM, DRIHL, DRIEAT, STRMTG, DTAM.

Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
Ministère de la Transition énergétique
Secrétariat d'Etat chargé de la Mer
Secrétariat général
92055 La Défense cedex
Tél. 01 40 81 21 22
www.ecologie-solidaire.gouv.fr – www.cohesion-territoires.gouv.fr